



Aéroclub Alpin

Association Sportive et d'utilité publique
Fondatrice de l'aérodrome de Gap - Tallard en 1930

Membre de la Fédération Française de Vol à Voile



STAGE PLANEUR 2018

+ 25 ANS

Stage de base

- 10 vols
avec instruction
et remorquage

1000 €

HEBERGEMENT

- Possibilité de logement en été dans des studios indépendants toutes commodités sur l'aérodrome, 230 € la semaine, 180 € les semaines supplémentaires

- Cotisation et Assurance de base FFVV (évolutif) en sus, à partir de : 12 jours = 70 € / annuel = 142 €
- Cotisation et Frais de fonctionnement ACA inclus
- Les 3 premiers jours du stage de base sont une période d'essai. Au terme des 3 vols, l'instructeur et le stagiaire feront un point d'étape et pourront choisir d'interrompre le stage; dans ce cas, il sera seulement facturé le cout d'un stage découverte + 25 ans, soit 400 €.
- Après le stage de base: vous êtes déjà adhérent à l'ACA pour l'année en cours, vous payerez vos vols, votre instruction, vos remorquages à la minute. Vous pouvez passer au tarif réduit remorquage pour 120 € ou sinon attendre d'avoir 2H de remorquage supplémentaire après le stage de base.
- Le paiement se fait 2 étapes, 400 € pour la période d'essai et 600 € pour continuer après la période d'essai
- Le stagiaire devra présenter un manuel du pilote planeur et un carnet de vol lors du début du stage (environ 50 €).
- Le stagiaire devra passer un certificat médical aéronautique de classe 2 (environ 70 € auprès d'un médecin aéronautique). Le stage en période d'essai peut commencer sans certificat médical, mais il faudra disposer du certificat médical pour poursuivre la formation.
- Les vols peuvent se faire sur l'année, en semaine ou week-end. Nous ferons au mieux pour répondre à vos disponibilités. Pour l'organisation, nous vous demandons de prévoir vos vols au moins une semaine avant, mais nous pourrions répondre aux demandes de dernière minute en fonction de nos disponibilités. Pour la progression, il faut au moins prévoir un vol par semaine pendant la saison de vol à voile.
- En fonction des disponibilités, il est possible de faire plusieurs vols dans la même journée.
- Les vols d'instructions varient entre 0H45 à 1H15.

Aéroclub Alpin

Aérodrome de Gap-Tallard - 05130 TALLARD - 04 92 54 18 80 - contact@aeroclubalpin.fr

www.aeroclubalpin.fr



@AeroclubAlpin



Aéroclub Alpin

Association Sportive et d'utilité publique
Fondatrice de l'aérodrome de Gap - Tallard en 1930

Membre de la Fédération Française de Vol à Voile



STAGES PLANEUR 2018

- 25 ANS

Stage 2 semaines

- **14 vols** avec instruction et remorquage
- Cotisation et Assurance de base FFVV

1100 €

HEBERGEMENT

- Possibilité de logement en été dans des studios indépendants toutes commodités sur l'aérodrome, 230 € la semaine, 180 € les semaines supplémentaires

Stage 4 semaines

- **28 vols** avec instruction et remorquage
- Cotisation et Assurance de base FFVV

1700 €

- Les 3 premiers jours du stage sont une période d'essai, au terme des 3 vols l'instructeur et le stagiaire feront un point d'étape et pourront choisir d'interrompre le stage; dans ce cas. il sera seulement facturé le coût d'un stage découverte -25 ans, soit 250 €.
- Le paiement se fait 2 étapes, 250€ pour la période d'essai et reliquat pour continuer après la période d'essai
- Possibilité de faire évoluer de « Stage 2 Semaines » à « Stage 4 Semaines » en payant le complément et en fonction de nos disponibilités
- Il est recommandé d'acquérir et d'étudier le manuel du pilote planeur avant le stage afin de profiter complètement de l'instruction en vol et de passer le théorique pendant le stage;
- Le stagiaire devra présenter un manuel du pilote planeur et un carnet de vol lors du début du stage (Environ 50 €).
- Le stagiaire devra passer un certificat médical aéronautique de classe 2 (environ 70 € auprès d'un médecin aéronautique). Le stage en période d'essai peut commencer sans certificat médical, mais il faudra disposer du certificat médical pour poursuivre la formation.
- Nous ferons tout notre possible pour faire le nombre de vols annoncés pendant la durée du stage, si nous ne pouvons pas faire tous les vols du fait de la météo ou de notre fait, nous vous proposerons de rester ou revenir en fonction des disponibilités pour faire les vols manquants ou nous vous rembourserons proportionnellement au cout du stage / nombre de vols.
- Exceptionnellement, et par commun accord à l'inscription, il sera possible de faire les vols du stage sur l'année, sans notion de durée de stage.
- Les vols d'instructions varient entre 0H45 à 1H15.

BOURSES POSSIBLES

FFVV Lâcher 150 Euros, ACA Lâcher 100 Euros (Lâcher = Vol Solo sans instructeur à bord)

Aéroclub Alpin

Aérodrome de Gap-Tallard - 05130 TALLARD - 04 92 54 18 80 - contact@aeroclubalpin.fr

www.aeroclubalpin.fr



@AeroclubAlpin